

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1990)

Heft: 25: La mixité de l'enseignement de l'éducation physique

Artikel: La mixité de l'enseignement de l'éducation physique

Autor: Bureau de la condition féminine / Leuenberger, Dominique / L'Hoste, Fernand

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-350614>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MIXITE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE

UN ENJEU IMPORTANT FONDE SUR
L'EGALE DIGNITE
DE L'HOMME ET DE LA FEMME

Introduire la mixité de l'enseignement de la gymnastique dans toute l'Ecole jurassienne - ce que préconise et soutient avec force et conviction le Bureau de la condition féminine - est le fruit d'une réflexion approfondie. C'est tout d'abord appliquer le principe de l'égalité entre filles et garçons, mais au-delà c'est permettre aux uns et aux autres de cultiver le respect des différences, c'est donner à l'Ecole un nouveau moyen de lutter contre

la violence, tout en inscrivant les objectifs généraux de l'éducation dans un projet cohérent en lien avec l'évolution générale de la société et répondant à ses attentes. L'enjeu est important, car sur le fond c'est l'égale dignité humaine de l'homme et de la femme qui est en cause, et c'est à ce niveau que l'introduction de la mixité de l'enseignement de la gymnastique doit être portée car il ne doit pas être réduit à de simples implications pratiques.

L'éducation doit être offerte de manière identique aux garçons et aux filles. L'éducation physique fait partie de cette éducation. Elle n'est pas à confondre avec des activités sportives. Car l'éducation physique ne pousse pas à la performance sportive mais à la performance personnelle. Il ne s'agit pas, effectivement, de se mesurer aux autres, mais de se mesurer à soi-même et de savoir se dépasser ! Cela ressort davantage de l'éducation que de l'apprentissage de techniques sportives. Ainsi, les activités sportives seront exercées en dehors du temps scolaire.

L'école doit former des êtres libres et autonomes, donc leur apporter suffisamment de formation et d'information permettant à chaque élève de choisir sa voie - personnelle, professionnelle, spirituelle - selon ses capacités, ses penchants. L'école doit donc donner à tous les élèves une éducation physique qui leur permettra un meilleur développement physique. L'apprentissage des techniques sportives, comme les activités culturelles, appartiennent au temps non-scolaire.

L'école n'a pas à différencier l'instruction, ni la formation qu'elle dispense sur la base du sexe. De même qu'elle n'avait pas à offrir l'enseignement ménager aux filles uniquement et l'enseignement du dessin technique aux garçons uniquement, elle n'a pas le droit de dispenser un enseignement de gymnastique artistique ou de football, selon le sexe des élèves.

Reconnaissance des autres et respect des différences

L'éducation physique est une discipline qui permet une réelle collaboration entre les élèves de la classe. Si la classe est mixte, l'éducation physique permettra ainsi une réelle collaboration entre les élèves filles et les élèves garçons. Il est clair qu'il ne faudrait pas former des équipes unisexes ! Mais en composant des équipes mixtes, on pourra montrer aux filles et aux garçons, qu'en associant force et agilité, on arrive plus facilement au but!

Les différences entre filles et garçons pourront être révélées et appréciées ! (c'est là que la sensibilisation des enseignants est particulièrement importante). Si les exercices montrent une différence entre les filles et les garçons, ils permettront aussi d'apprécier ces différences, dans la mesure où elles seront mises en valeur de manière positive et non pas en présentant la force sous la forme de la violence, l'agilité sous la forme de la fuite, la légèreté et l'aisance sous la forme de la faiblesse, la puissance sous la forme de la brutalité.

La mixité s'avère donc positive sur le plan social et sur le plan du développement de la personnalité. Sur le plan social, par la découverte de la collaboration entre filles et garçons (donc entre femmes et hommes); sur le plan du développement de la personnalité, par la découverte des côtés masculins et féminins de chaque individu, qu'il soit femme ou homme.

Lutter contre la violence

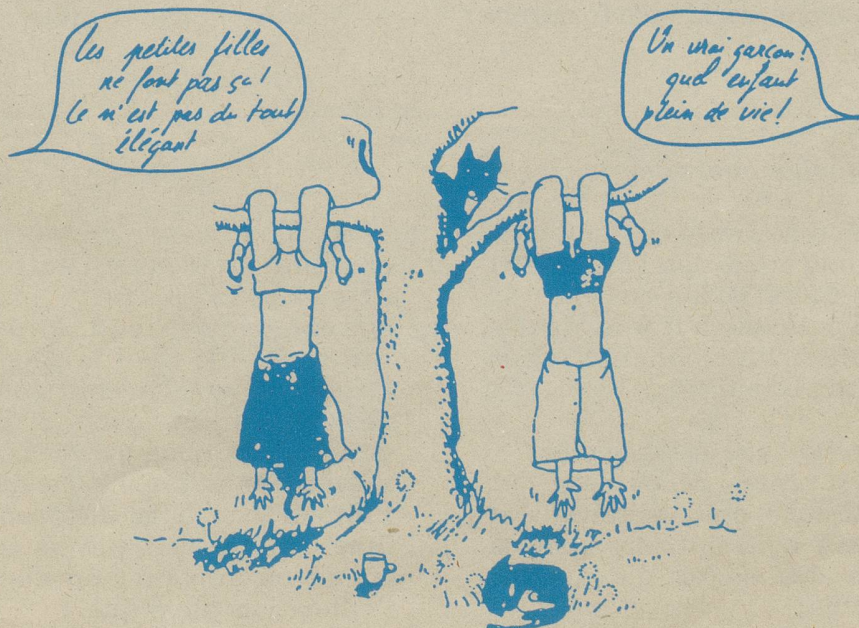
La mixité de l'éducation physique est aussi particulièrement importante pour aider chaque individu à se dépasser lui-même au-delà des stéréotypes sexuels: revalorisation

de sa propre force pour les filles, maîtrise de sa force pour les garçons. L'attitude de victime, autant qu'elle découle de la violence effective ou supposée, peut également la susciter. Cette découverte-là sera particulièrement importante pour ~~ses~~ implications futures, notamment en induisant la riposte adéquate en cas d'agression.

En lien cohérent avec la société

Les enseignant-e-s qui ont déjà pratiqué la mixité ont, si celle-ci fut offerte continûment, conclu à une expérience positive : au niveau de la discipline, de la qualité de l'enseignement, de la stimulation et de la cohésion du groupe.

Enfin, toute la vie scolaire et sociale se fait de manière mixte. Pourquoi dès qu'il s'agit d'activité physique, proposer la séparation et cela au moment de la puberté ? Une enquête effectuée en France et soumise à des élèves âgés de 12 à 16 ans, dans deux écoles assimilables à nos lycées et à nos écoles secondaires, a révélé que justement "la séparation des sexes pour la gymnastique engendre des attitudes stéréotypées, la focalisation des esprits sur les problèmes sexuels et une rivalité entre garçons et filles".



UN OBJECTIF DE L'OFFICE CANTONAL DES SPORTS

La mixité de l'éducation physique est également un objectif de l'Office cantonal des sports. Par là, il recherche deux choses :

- développer entre filles et garçons
 - . l'esprit de collaboration, de coopération et d'entraide,
 - . le respect de l'autre, de la personnalité
- faire prendre conscience aux filles et aux garçons de
 - . la valeur de leurs aptitudes physiques,
 - . les possibilités de leurs aptitudes physiques.

L'Office cantonal des sports mentionne de surcroît que les buts de l'éducation physique sont :

"donner une formation de base en développant d'une manière optimale toutes les aptitudes motrices afin de faire acquérir, pour toute la vie, le goût de l'activité sportive;

"accorder la priorité aux activités sportives et éducatives qui permettront de vivre pleinement des expériences enrichissantes : plaisir de jouer, contacts avec les autres, respect des autres, respect de la nature, bien-être;

"inciter par une formation et une éducation sportive tous les jeunes à approfondir, à améliorer et à consolider leurs aptitudes sportives dans le cadre d'une société de leur choix : l'école devant leur apporter une formation de base, une éducation de mouvement, la maîtrise des déplacements, la maîtrise du corps, des objets; les sociétés sportives, elles, répondent aux besoins sociaux et d'appartenance, aux besoins de s'affirmer et de se réaliser (recherche de la performance)".

Pas de véritables obstacles

Au cours des différents contacts que le Bureau de la condition féminine et ses groupes de réflexion ont eus, ils ont cherché à savoir s'il y avait des empêchements à l'introduction de la mixité. Ils ont constaté:

- les recherches sur la motricité aussi bien que celles sur le développement des enfants et adolescent-e-s, montrent que la séparation des sexes n'a aucune raison d'être;

- si l'on peut craindre un âge critique, se trouvant entre 11-12 ans et 14-15 ans, l'enquête susmentionnée tend à prouver au contraire que c'est la séparation des sexes qui met l'accent sur l'interdit sexuel, sur le tabou et différencie deux populations qu'elle oppose. Elle s'avère négative en ce qu'elle crée l'intolérance à la différence. Peut-être cet âge critique se passerait-il mieux en suivant, en classe mixte, l'éducation physique !

- les obstacles liés à la tradition culturelle et religieuse, ainsi que ceux liés à l'opposition des enseignant-e-s et/ou des parents, peuvent être surmontés par une bonne information et par une bonne sensibilisation;
- le contenu de l'enseignement ne devrait engendrer aucun problème non plus : il conviendrait sans doute de sensibiliser le corps enseignant, et s'il le juge nécessaire, d'adapter le programme;
- quant à la législation tant fédérale que cantonale, toutes les allusions à un enseignement différencié ont été supprimées.

Saisir la chance d'introduire la mixité de manière continue

Dans ses conclusions, le Bureau de la condition féminine propose donc "d'envisager l'introduction de l'enseignement mixte ou, plutôt, la poursuite de l'enseignement mixte de l'éducation physique dans et au-delà de la scolarité, dès l'entrée en vigueur des nouvelles structures de l'École jurassienne". Le BCF insiste particulièrement sur le fait que la mixité soit offerte de manière continue.

Les contacts pris avec les enseignant-e-s, ainsi que les conclusions du chef de l'Office des

sports, montrent que les éventuels problèmes que susciterait la mixité sont essentiellement pédagogiques. Il s'agira donc de mettre sur pied un recyclage et une sensibilisation des enseignant-e-s concerné-e-s.

Etant entendu que rien ne serait plus catastrophique pour les élèves que d'être éduqué-e-s dans une situation de mixité par des enseignant-e-s opposé-e-s à la mixité, le BCF a proposé au Service de l'enseignement "d'envisager l'introduction de l'enseignement mixte". En ce sens, l'organisation, dès cet été, de classes expérimentales et la supervision de celles-ci, apportera des éléments importants à toute cette réflexion. Car, encore une fois, l'enjeu est important : il se fonde sur l'égalité de dignité des femmes et des hommes, sur la reconnaissance des autres et le respect des différences, sur la nécessaire cohérence entre l'école et la société.

C'est à ce niveau que doit être élevé le débat. Il ne doit ni être accéléré pour faciliter l'aménagement d'horaires, ni être empêché par crainte du défi pédagogique ou... du changement.

Bureau de la condition féminine



QUELQUES AVIS POUR ELABORER LA POSITION DU BCF

Pour établir ce rapport, nous nous sommes appuyées sur différents documents. Dans un numéro "F - Questions au féminin" de 1984, que la Commission fédérale pour les questions féminines consacra au thème "Femmes et Sport", Heidi Haussener, à l'époque maîtresse diplômée de gymnastique et de sport, chargée de cours à l'institut pour le sport de l'Université de Bâle, actuellement inspectrice en éducation physique du canton de Neuchâtel et présidente de la Commission fédérale des sports, pose la question de la mixité de l'éducation physique.

Examinant le pour et le contre, elle conclut que "la mixité peut être une chance: les filles et les garçons apprenant les uns des autres, les unes des autres". Pour elle, "la mixité peut promouvoir et développer des capacités particulièrement importantes pour l'avenir de notre société". Ainsi, Heidi Haussener, en professionnelle de l'éducation physique scolaire, voit des avantages à la mixité non seulement pour l'enseignement lui-même mais aussi pour la vie sociale.

"L'enseignement mixte du sport peut être considéré comme une occasion de donner une éducation répondant aux impératifs du présent et de l'avenir. Développer la motricité et les diverses aptitudes de l'enfant, lui apprendre aussi à agir de manière constructive dans un groupe, tels sont les objectifs essentiels de l'éducation et de la formation.

"Chaque génération doit mettre au point sa propre conception des relations hommes - femmes. Notre société se doit de ne pas saboter cette relation, mais de la promouvoir."

Nous avons eu plusieurs contacts, au cours de notre étude, avec Heidi Haussener. Elle nous accompagna d'ailleurs, faisant état de son désir de mixité, lors de la rencontre que le BCF proposa à l'ensemble des enseignantes et enseignants en éducation physique en août de l'année passée. Lors de notre première rencontre elle posait clairement la question : l'éducation physique est-elle une véritable éducation ou est-ce l'apprentissage de techniques sportives ? Dans le second cas, effectivement, la mixité peut poser problème. Mais dans le premier, elle va de soi ! Celle-ci donc renforcerait l'objectif pédagogique de l'éducation physique.

Afin d'examiner dans quelle mesure l'introduction de cet enseignement mixte pouvait être envisagée, nous avons pris contact avec des personnes qui, dans le Jura, avaient, à notre connaissance, déjà étudié ou pratiqué la mixité. Responsables du Service de l'enseignement, de l'Office cantonal des sports, praticiens de la mixité, présidents d'associations d'enseignants en éducation physique, tels ont été les interlocuteurs du BCF.

C'est ainsi qu'en mai 1988, nous réunissions au cours d'une même séance, Jean-René Bourquin, chargé de la formation en éducation physique des futurs enseignant-e-s de notre canton à l'Institut pédagogique, Dominique Leuenberger, alors président de l'Association jurassienne d'éducation physique scolaire (AJEPS), Jean-Jacques Zuber qui avait quelques expériences derrière lui d'éducation physique mixte au collège de Delémont, ainsi que Fernand L'Hoste, enseignant au collège Saint-Charles, qui vit la mixité dans ses cours dès la 4ème

année jusqu'à la maturité, cela depuis 1977 environ. Au terme de notre rencontre, chacun étant disposé à témoigner de son

expérience, c'est donc à ces praticiens de la mixité que nous avons fait appel aujourd'hui.

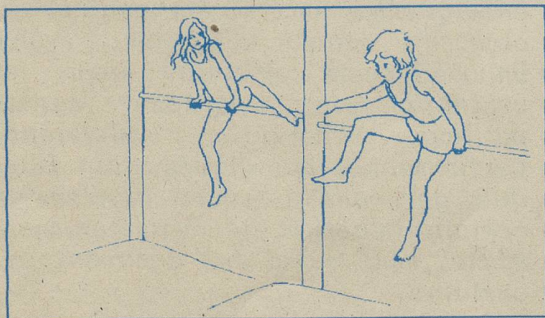
Trois questions leur ont été posées, à savoir :

1. Votre expérience de la mixité et vos conclusions ?
2. Quels sont les difficultés et avantages rencontrés ?
3. Comment surmonter ces difficultés ?

Nos interlocuteurs ont choisi de répondre fort diversement à ces questions, soit par oral soit par écrit, soit en répondant strictement aux trois questions ou en donnant un réel témoignage.

Jean-Jacques Zuber, enseignant en éducation physique au Collège de Delémont,

a mené, sous l'impulsion du BCF, son expérience de la mixité depuis août 1988 avec trois classes de 5ème (le collège en compte cinq) sur deux ans. Il est difficile de poursuivre l'expérience en 7ème année étant donné qu'à ce moment, on assiste à un réel éclatement des classes (choix des sections) et qu'il n'est pas certain que les élèves de 7ème aient vécu la mixité en classes 5 et 6. De l'avis de Jean-Jacques Zuber, il est primordial que l'enseignement mixte de la gymnastique se fasse de manière continue. C'est sa première conclusion.



A la suite d'un sondage qu'il a effectué auprès d'élèves, filles et garçons, il s'avère clairement que ceux qui ont vécu la mixité de manière continue en 5ème et 6ème sont toutes et tous favorables à un enseignement mixte de l'éducation physique. Les autres étant partagés. Ces résultats corroborent ceux de l'enquête française dont nous avons parlé dans notre dossier. En effet dans cette enquête-là qui, pourtant, date d'avant 1981, les 79% des élèves ayant vécu l'enseignement mixte y étaient favorables. Quant aux élèves qui n'avaient pas vécu la mixité, ils se répartissaient par moitié favorables et moitié défavorables à la mixité.

A son avis, la mixité est une expérience positive dans le sens de la collaboration, de la collégialité, du développement de l'attention à l'autre. Il remarque par contre qu'en 7ème année, les jeunes filles ont quelques difficultés et quelque gêne, voire quelques réticences à se mêler aux garçons. Enfin, Jean-Jacques Zuber fait état d'une certaine perte de temps pour le maître qui doit adopter un comportement artificiel afin de faire accepter la mixité. Un tel rôle de "temporisateur" n'est évidemment pas nécessaire si

l'éducation physique a toujours été enseignée de manière mixte : c'est la séparation qui serait alors inhabituelle pour les élèves et qui provoquerait une perte de temps!

Etant entendu que la mixité est surtout l'affaire de l'enseignant-e, c'est sur la formation et sur la sensibilisation du corps enseignant qu'il faut travailler afin de l'aider à surmonter les problèmes pédagogiques rencontrés. Mais Jean-Jacques Zuber est convaincu que les enseignant-e-s motivé-e-s sauront fort bien se débrouiller !

Il propose donc que la mixité soit appliquée jusqu'en 6ème année. Pour les élèves de 7ème, 8ème et 9ème

année, il préconise deux solutions :

- 2 heures filles et garçons séparés et 1 heure mixte afin de prolonger ce qui a été fait en 5ème et 6ème,

ou bien

- 2 leçons en parallèle filles et garçons séparés aux mêmes heures et 1 heure mixte où chaque élève pourra choisir sa discipline selon ses affinités (agrès, jeux de balles, danse, etc.).

A long terme, la mixité de l'éducation physique apportera certainement un changement des comportements conclut Jean-Jacques Zuber.

Jean-Jacques Zuber, comme Dominique Leuenberger d'ailleurs, propose une répartition des 3 heures de la gymnastique en 1 heure mixte et 2 heures séparées. Vous verrez dans l'encadré que Rose-Marie Repond propose 2 heures mixtes et 1 heure séparés. Une chose est absolument sûre : s'il y a un enseignement séparé, ce ne peut l'être sur la base du sexe. Sinon ce serait à nouveau définir la formation des élèves de manière mixte et non pas sur la base de leurs intérêts et aspirations. L'organisation d'ateliers, relevée par Fernand L'Hoste dans son témoignage (cf. p.10), apporte une solution, nous semble-t-il, particulièrement intéressante de complète mixité.

Dominique Leuenberger, de Courrendlin, ancien Président de l'AJEPS et enseignant en éducation physique,

a choisi de répondre aux trois questions de manière stricte.

"Mon expérience dans l'éducation physique mixte de l'éducation physique consiste en 14 ans d'enseignement de la branche au niveau 5 et des expériences ponctuelles aux niveaux 8 et 9 durant dix ans. A mon avis, l'enseignement mixte ne pose aucun problème aux niveaux 0 à 6. La chose se corse pour les niveaux 7 à 9, étant donnée l'évolution

physique, psychologique et sociale (dans le milieu "classe") fort différente entre filles et garçons. Certains secteurs tels qu'éducation du mouvement et de la tenue, agrès à main, natation, danse, athlétisme se prêtent assez bien à un enseignement mixte. Par contre, les objectifs sont difficiles, voire impossibles à atteindre dans les secteurs jeux d'équipes, agrès, patinage, condition physique, performance. Les élèves, tant filles que garçons, peuvent retirer un certain bénéfice de l'enseignement mixte, mais aussi des désavantages certains.

"La principale difficulté réside dans le fait que filles et garçons, dès ou



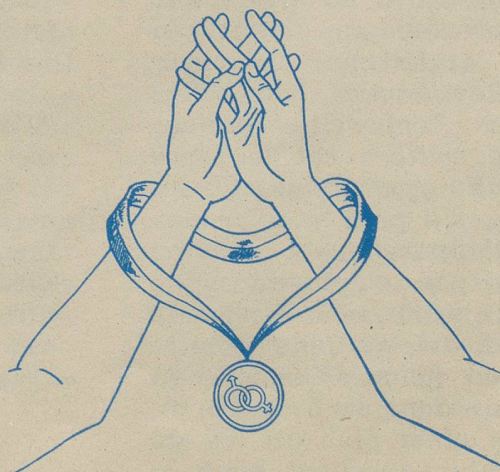
au cours de la 7^e année, n'entre-tiennent pas ou plus de bons contacts entre eux, ce qui coïncide à peu près à leur entrée dans l'adolescence. Une situation de gêne "physique" intervient également, de même qu'un non-respect de "l'autre" (fille contre garçon). En agrès, il est exclu de parvenir à des objectifs "raisonnables", tant les engins sont spécifiques et les capacités physiques différentes entre filles et garçons. Dans les jeux d'équipes, s'il peut être utile à un garçon d'apprendre à se modérer, il est tout autant malaisé de l'empêcher de se livrer totalement, tant physiquement que collectivement. Trop souvent, la fille a l'impression de devoir fournir trop d'efforts, tout comme le garçon éprouve le sentiment que l'on tire trop sur les rênes. Par contre, dans les secteurs que j'appellerais "doux", le côtoiement s'avère enrichissant, particulièrement en fin de scolarité, selon mes expériences (cf. point 1).

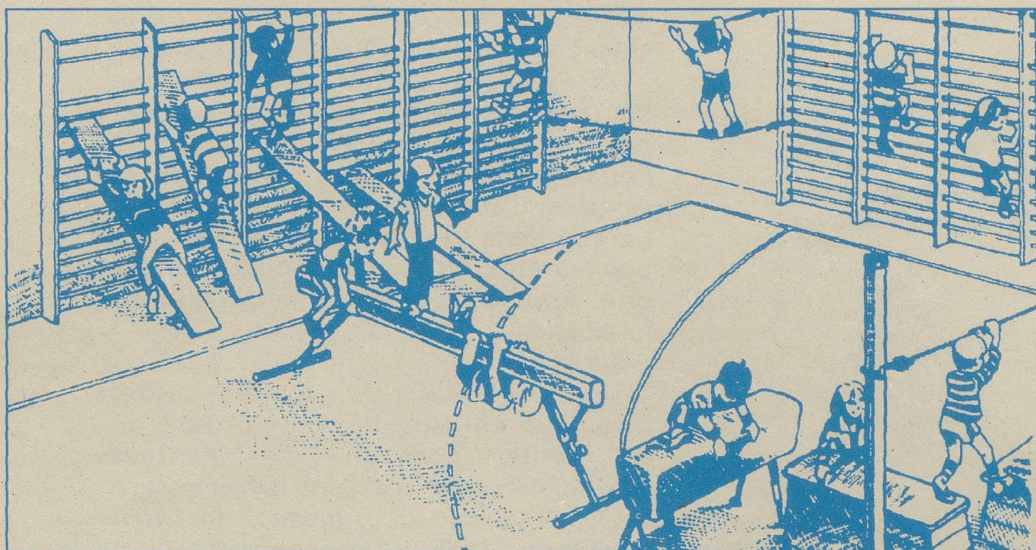
"Je n'ai malheureusement aucune recette qui permette de surmonter les difficultés dans l'enseignement mixte de l'éducation physique, tant

elles peuvent être variables d'une classe à l'autre, d'un lieu à l'autre, d'un maître à l'autre. Je pense que la personnalité du maître est primordiale pour la réussite de l'enseignement mixte. Si celui-ci résulte d'un désir et d'un intérêt particuliers du maître, la réussite pourra être au rendez-vous. Tandis que dans le cas d'une imposition de la mixité...

"Ma conclusion : l'éducation physique est une branche à part de la grille horaire. Le contact maître/élèves y est fort différent de ce qu'il est en classe. Le lieu scolaire influe également, et notamment sur le comportement des élèves. Le système actuel d'éducation physique séparée ayant jurqu'à preuve du contraire convenu, je dis attention à un changement total, obligatoire et définitif. Je soupçonne d'ailleurs certaines têtes pensantes de l'Etat de pousser dans cette direction pour une question de facilités d'aménagement des grilles horaires dans la réforme des structures de l'école jurassienne. Cet argument se révèle d'une stupidité sans nom. Je propose le libre choix des enseignants pour la mixité en éducation physique ou, si une harmonisation cantonale s'avère indispensable, une répartition 1/3 mixte, 2/3 séparée".

Dominique Leuenberger





Fernand L'Hoste, enseignant en éducation physique au Collège Saint-Charles,

a préféré simplement porter témoignage de son expérience de mixité depuis 1977 environ dès la 4^{ème} année scolaire jusqu'à la maturité.

"Toutes les leçons d'éducation physique données au Collège Saint-Charles sont mixtes. Pour ce qui est de l'organisation, de telles leçons ne posent pas de problèmes particuliers ni pour les élèves qui vivent une continuité dans cet enseignement de la 4^e primaire au baccalauréat, ni pour moi-même.

"Le contenu des programmes est généralement identique pour les filles et les garçons. En effet, une leçon par semaine se donne en piscine. En athlétisme, en jeux collectifs (volley, basket, handball), en expression corporelle (danse, gym-jazz), la matière est la même pour chacun. En gymnastique au sol ou aux agrès, s'il peut y avoir des différences d'appareils, le principe de travailler par chantiers règle facilement le problème. Reste le football, prisé des garçons : faute de terrain chez nous, il se joue en équipes mixtes dans la cour ou en salle et il est ainsi plus un jeu de balle aux pieds (excellent pour la coordination, comme le hockey en

salle bien pratiqué par les filles) que le sport rugueux qu'il peut être.

"Pour le contenu et l'organisation, il me semble que c'est surtout une question d'animation et d'imagination.

"A mon sens, il y a un côté très positif à l'enseignement mixte, c'est le comportement beaucoup plus sociable des uns et des autres, l'habitude de vivre ensemble, en bonne harmonie même à la période pubertaire où, au lieu de libérer bêtement beaucoup d'agressivité ou d'être emprunté ou complexé, chacun essaie de se "placer" auprès de l'autre en employant les meilleures manières. Les filles apprennent aussi à mieux prendre leur place dans la société, par le biais d'exercices, de jeux ou de compétitions, dans une saine émulation, sans exclusive.

"J'ai vécu le temps où il n'y avait que des garçons à Saint-Charles et la différence en bien est notable actuellement. Pour moi, des inconvénients à enseigner l'éducation physique à des classes mixtes n'existent pas et je ne voudrais plus des classes de garçons uniquement".

Fernand L'Hoste

Jean-René Bourquin, enseignant en éducation physique à l'Institut pédagogique,

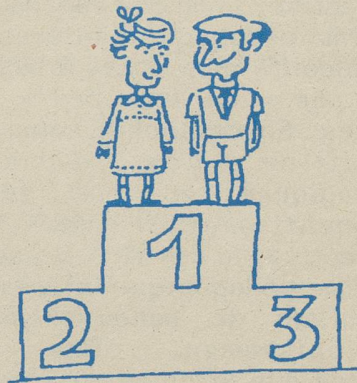
aura le mot de la fin.

" LES APPENZELLOIS DE L'ENSEIGNEMENT... ?

"Lors d'une conférence-débat publique consacrée aux stéréotypes sexistes dans l'enseignement, en mars 1987 à l'Institut pédagogique, la question de la séparation des filles et des garçons dans les cours d'éducation physique de certaines écoles jurassiennes a été soulevée. Le BCF, le Service de l'enseignement (SEN) et l'Association jurassienne d'éducation physique scolaire (AJEPS) se sont prononcés récemment sur ce dossier. La presse a été saisie de certains fragments d'information et a relaté de façon partielle, voire partielle, les positions des institutions citées. A tel point que des interprétations journalistiques ont valu à certains enseignants le peu flatteur qualificatif de "rétrograde", "d'Appenzellois" ou de "macho"...

Pourquoi séparer filles et garçons ?

"Les directives didactiques des années cinquante stipulaient que la gymnastique avait pour but de préparer aux activités militaires. Elles concernaient essentiellement les garçons. Suite à la votation fédérale de 1970 portant sur le principe de l'égalité femmes-hommes, une loi et des ordonnances fédérales encourageant la gymnastique et les sports ont établi l'égalité entre filles et garçons quant au droit à l'éducation physique durant trois heures hebdomadaires au minimum. Par habitude, la plupart des écoles n'ont pas réuni filles et garçons aux heures d'éducation physique. Plus récemment toutefois, quelques écoles ont introduit la mixité.



Droit à la différence ou égalité...

"A la naissance, et même avant, le premier souci des parents consiste à connaître le sexe de leur enfant, élément constitutif fondamental dans toute la vie du futur individu. L'enfant va construire sa personnalité et développer la connaissance de son environnement au travers de ses activités, de ses actions et de ses actes. Or, trop souvent encore, l'école est une institution immobilisatrice. L'éducation physique offre à l'enfant des situations de grande motricité variées, le poussant à ses limites et à s'approprier une meilleure connaissance de lui-même et des autres. De belles occasions globales, concrètes et réelles de vivre effectivement nos différences et nos complémentarités. Qu'un garçon se rende compte qu'une fille n'est pas forcément une "mauviette" ou que la fille ne prenne pas automatiquement le garçon pour une "brute" et nous aurons déjà réalisé un bout de chemin important en éducation générale !

Programme commun impossible ?

"Mixité ? Oui, semble-t-il, mais une mixité bien pensée. La souplesse des programmes d'éducation physique autorise les adaptations nécessaires. pédagogiques et nos procédés d'apprentissage. Dans cette

perspective, la mixité représente un problème pédagogique intéressant et Les objectifs généraux, à mon avis, n'ont pas - ou très peu - à être modifiés. En revanche, nous devons travailler nos démarches pédagogiques et nos procédés d'apprentissage. Dans cette perspective, la mixité représente un problème pédagogique intéressant et générateur de renouvellement et d'enrichissement. Des études récentes sur la question situent les résistances chez certains parents et enseignants, alors que les élèves semblent plutôt bien accueillir la mixité.

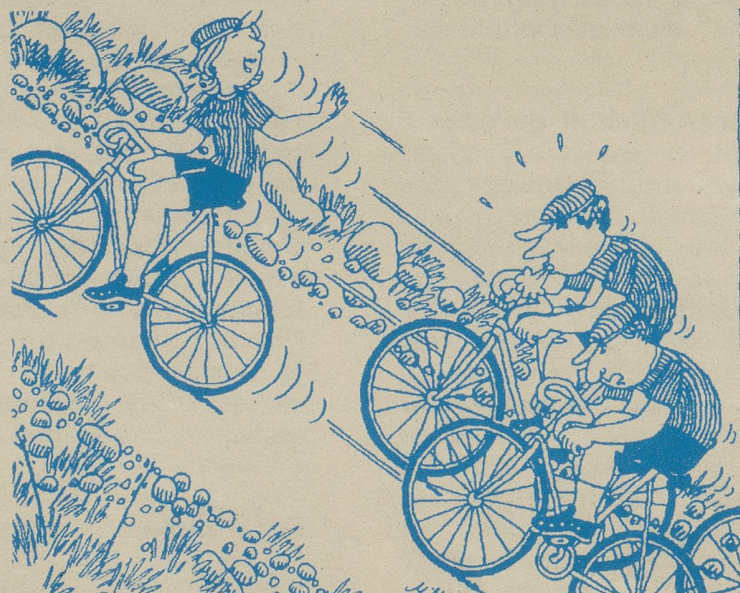
Une expérience à organiser

"Le SEN va organiser une expérience de mixité, dès le mois d'août prochain, dans les écoles

secondaires qui l'ont souhaité. L'organisation, les objectifs et l'évaluation de la démarche demeurent encore assez flous.

"A mon avis, les enseignants participant à cette expérience devraient bénéficier d'une structure de soutien et d'appuis ponctuels en cours d'année. A ces conditions, l'initiative du SEN se verra couronnée de succès et évitera la perpétuation de la polémique actuelle. J'invite donc tous les collègues et parents à s'associer à l'expérience, à accueillir l'idée de changement et à s'engager sans préjugés dans les perspectives d'un renouvellement potentiel propres à dynamiser l'éducation physique".

Jean-René Bourquin



Dans le but d'avoir un avis extérieur au Jura, le BCF a donné la parole à

Rose-Marie Repond, Présidente de l'Association suisse pour l'éducation physique à l'école.

Elle s'est exprimée sur trois thèmes :

1. **La mixité de l'éducation physique est-elle dans le sens de l'évolution ?**
2. **Quelle est la situation en Suisse ?**
3. **Quelle est sa position ?**



"Féminin et masculin sont des catégories qui ont traversé l'histoire. Tenir compte du marquage sexuel des activités physiques est-il pertinent dans l'éducation physique à l'école ?

"Depuis le 19e siècle, l'une des constantes qui caractérise les pratiques de l'éducation physique à l'école c'est leur séparation à partir de la variable sexuelle. A travers l'histoire de l'éducation physique se traduisent deux courants : celui qui s'oriente vers l'égalité de droit ou de fait et celui qui s'oriente vers le désir et les fantasmes individuels. La modification des activités physiques éducatives montrent l'évolution du rapport entre les sexes : on passe de la séparation à la neutralisation par les apprentissages moteurs. Mais, comme le signale F. Rollin, il s'agit maintenant de faire un usage opérationnel de la mixité pour éviter les effets d'adhésion spécifiques au groupe mixte : les distinctions s'accroissent et se sexualisent parce que chacun se définit par contraste et opposition à l'autre. La mixité n'aboutit pas à une égalité des sexes mais à une redistribution de leur rapport, il s'agit bien de repenser ou de penser ensemble le rapport de l'homme et de la femme, pas l'un sans l'autre.

"La mixité s'inscrit donc dans le sens de l'évolution... à condition de la préparer et de ne pas l'imposer pour des raisons économiques ou financières.

"La situation en Suisse ne peut pas être modélisée, puisqu'elle varie d'un collège à l'autre. Quelques discussions avec une dizaine de collègues enseignant au niveau secondaire inférieur (13 à 16 ans), permettent de décrire la situation et de tirer quelques conséquences.

"Les enseignants apprécient les classes mixtes, estiment qu'il s'agit d'une chance de dépasser parfois les apprentissages pour passer à des transmissions, en tenant compte des connotations

sexuelles socialisées et aussi de sa propre position sexuelle. Il s'agit pour le maître d'éducation physique d'éviter l'enfermement des deux sexes dans des attitudes stéréotypées. Il devra en outre adapter les contenus et les méthodes.

"La première difficulté est bien de remettre en question la normativité sexuelle de certaines activités d'éducation physique. Mais dans l'évolution de la société, dans la pratique quotidienne de l'éducation physique, les transformations de la féminité ou de la masculinité des pratiques apparaissent, dans les limites biologiques : la danse ou l'escalade pourraient être des exemples d'analyse de transformation.

"Il semble donc que la mixité soit perçue et vécue positivement, il est important de tenir compte de la normativité sexuelle des pratiques d'activités physiques qui sont difficiles à remettre en question, qui se transforment, mais lentement. Une solution intermédiaire, répartition des trois heures en deux heures mixtes et une heure séparée par exemple permet la transition pour les élèves et les maîtres dans la société actuelle. Une autre possibilité est l'organisation des leçons en parallèle, afin que les maîtres puissent à partir du principe de la mixité, décider de certaines leçons séparées avec leur collègue, de manière informelle.

"La mixité qui tient compte du rapport homme-femme dans les domaines des activités sportives, sans la dénégation de la différence des sexes qui fonctionne habituellement, semble être dans le sens d'une évolution vraie."

Rose-Marie Repond